

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE
DE LYON

Fondée le 10 Février 1881

TOME QUATORZIÈME

1895

LYON
H. GEORG, LIBRAIRE
PASSAGE DE L'HOTEL-DIEU, 36-38

PARIS
G. MASSON, LIBRAIRE
120, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1896

un aspect assez semblable, ont été confondues sous le même nom. Aussi est-il prudent de ne pas se prononcer au premier coup d'œil sur leur nature. M. Damour à Paris et M. Gonnard à Lyon ont étudié à ce point de vue un grand nombre de ces objets.

LES SUICIDES A LYON

PAR LE D^r LACASSAGNE

Une statistique allemande du XVIII^e siècle faisait cette observation: nous sortons de cette vie par trois portes, l'une immense aux proportions colossales, sous laquelle passe une foule de plus en plus considérable, c'est la porte des maladies et des accidents; la seconde, d'une moindre grandeur et qui semble se rétrécir graduellement, c'est la vieillesse; la troisième étroite, sombre, d'apparence lugubre, toute maculée de sang, et qui s'élargit chaque jour, c'est la porte du suicide, la sortie des artistes, ou comme on dit de nos jours, des struggleforlifers.

Le suicide, en pathologie sociale, est une maladie des plus graves et qui sera peut-être la plus difficile à guérir. C'est peut-être aussi un procédé de sélection, l'élimination des natures égoïstes, déséquilibrées. C'est, comme l'émigration, un modificateur de la criminalité.

Nous avons relevé en dressant la statistique des suicides à Lyon certaines particularités qui peuvent donner lieu à d'intéressantes observations.

Tous les renseignements nécessaires pour une étude du suicide dans notre ville ne sont relevés que depuis neuf ou dix ans. Nous allons successivement indiquer dans des tableaux les suicides par années, par mois, par sexes, les moyens employés par an et par sexe, et enfin ces suicides répartis par âges, par état-civil, par professions.

Suicides constatés à Lyon, pendant une période de huit années

Par mois.	ANNÉES.								TOTAUX
	1884	1885	1886	1887	1888	1889	1890	1891	
Janvier	7	6	7	6	7	9	11	11	65
Février	10	8	3	11	10	6	7	19	65
Mars	11	6	13	7	7	14	7	9	74
Avril	12	11	11	8	11	12	11	18	94
Mai	9	8	5	12	8	12	10	9	73
Juin	10	8	13	13	14	11	11	16	96
Juillet	8	11	8	5	11	7	2	8	63
Août	9	7	13	8	10	10	16	9	82
Septembre	4	6	11	5	11	8	7	19	71
Octobre	4	8	8	6	7	5	2	11	51
Novembre	7	7	9	15	7	10	13	9	77
Décembre	11	7	8	5	10	3	9	9	62
Totaux	102	93	109	101	116	107	106	139	873
Par causes.									
Pendaison	37	31	36	30	31	28	39	50	282
Immersion	31	28	34	29	32	39	21	40	254
Armes à feu	9	12	14	15	24	13	9	12	108
Empoisonnement . .	3	7	2	3	2	3	5	3	28
Asphyxie par le charbon	15	7	9	15	13	14	24	19	116
Armes tranchantes .	»	4	»	»	1	2	»	1	8
Précipitation	7	4	14	9	11	8	7	13	73
Écrasement	»	»	»	»	2	»	1	»	3
Refus d'aliment . . .	»	»	»	»	»	»	»	1	1
Totaux	102	93	109	101	116	107	106	139	873

Suicides constatés pendant une période de huit années.

Par âges	1884		1885		1886		1887		1888		1889		1890		1891	
	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.
de 12 à 15 ans	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
de 16 à 20 —	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
de 21 à 25 —	7	5	7	5	7	5	7	5	7	5	7	5	7	5	7	5
de 26 à 30 —	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4
de 31 à 35 —	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
de 36 à 40 —	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
de 41 à 45 —	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
de 46 à 50 —	6	4	6	4	6	4	6	4	6	4	6	4	6	4	6	4
de 51 à 55 —	6	2	6	2	6	2	6	2	6	2	6	2	6	2	6	2
de 56 à 60 —	10	3	10	3	10	3	10	3	10	3	10	3	10	3	10	3
de 61 à 65 —	6	2	6	2	6	2	6	2	6	2	6	2	6	2	6	2
de 66 à 70 —	7	1	7	1	7	1	7	1	7	1	7	1	7	1	7	1
de 71 ans et au-dessus	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1
âge inconnu	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Totaux par sexe	76	26	69	24	81	25	70	31	97	19	79	28	80	26	105	34
Totaux généraux	102		93		109		101		116		107		106		139	
Par état-civil																
Celibataires	26	8	25	7	28	11	26	10	32	8	32	13	24	9	37	19
Mariés	33	13	36	12	38	6	32	12	47	4	33	13	42	10	48	10
Veufs	14	5	8	5	18	8	6	9	13	7	13	6	14	6	19	5
Divorcés	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Inconnus	3	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Totaux par sexe	76	26	69	25	81	24	70	31	97	19	79	28	80	26	105	34
Totaux généraux	102		93		109		101		116		107		106		139	
Par professions																
Rentiers	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Professions libérales	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Négociants et boutiquiers	1	3	1	2	1	2	1	1	6	1	10	2	1	1	1	1
Employés et voyageurs	10	2	8	2	7	2	7	2	6	1	5	1	10	1	9	1
Militaires	5	1	3	1	4	1	3	1	3	1	3	1	3	1	3	1
Débitants de boissons	5	2	3	2	3	2	3	2	3	2	3	2	3	2	3	2
Boulangers et pâtisseries	1	1	1	1	1	1	1	1	5	1	1	1	1	1	1	1
Coiffeurs	2	1	2	1	2	1	2	1	3	1	3	1	3	1	3	1
Cultivateurs	1	1	1	1	1	1	1	1	2	1	2	1	2	1	3	1
Journaliers	9	5	7	7	7	2	5	13	1	10	1	7	7	3	11	3
Ménagères	1	1	1	1	1	1	1	1	2	1	1	1	1	1	1	1
Horlogers	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Ouvriers sur bois	4	1	3	1	3	1	3	1	2	1	2	1	3	1	1	1
— fer	10	1	4	1	5	1	3	1	3	1	5	1	4	1	7	1
— plâtre et maçons	5	1	3	1	3	1	3	1	4	1	4	1	1	1	10	1
— soie et teinturiers	1	3	1	4	1	4	1	7	3	14	6	12	3	3	17	6
— couture et lingerie	1	6	1	2	1	3	1	6	7	1	4	1	4	1	4	5
Voituriers	3	1	2	1	4	1	3	1	3	1	3	1	2	1	3	1
Professions diverses	4	1	3	1	4	1	4	1	6	1	4	1	4	1	13	4
— inconnues	7	4	5	4	5	4	5	4	8	1	5	4	7	4	8	2
Totaux par sexe	76	26	69	24	81	25	70	31	97	19	79	28	80	26	105	34
Totaux généraux	102		93		109		101		116		107		106		139	

Sans doute la période n'est pas assez longue pour tirer de ces résultats des conclusions nettes et évidentes ; il faut un plus grand nombre d'années pour établir la constance d'un phénomène ou les lois qui le régissent.

Nous pouvons cependant faire suivre nos tableaux de quelques réflexions pour attirer l'attention sur certaines particularités qui méritent déjà d'être relevées.

Si nous suivons la marche du nombre total des suicides par années, nous voyons ce nombre rester à peu près stationnaire de 1882 à 1890, avec cependant une diminution assez marquée en 1885 et une élévation en 1888. Le maximum de la série est en 1891, le chiffre atteint 139.

Sur le graphique, c'est comme une véritable poussée. Dans cette marée ascendante du suicide, il y a comme des ondes successives, des flux et des reflux, que la courbe met bien en évidence des maxima en 1884, 1886, 1888, 1891, des minima en 1882, 1885, 1887, 1890.

On constate aussi que le nombre des suicides hommes (804) est plus que trois fois supérieur à celui des suicides femmes (260) ; (H. 75,55 pour 100 et F. 24,45 pour 100) avec quelques oppositions cependant en 1888, en 1889 : La courbe des hommes est plus régulièrement ascendante.

Dans cette période 1882-1892, il y a eu un total de 1064 suicides.

Passons à l'influence des saisons.

Le graphique de tous les suicides montre le maximum en juin, il y a d'autres élévations en avril, août, novembre. Les abaissements en mai, juillet, octobre. C'est dans ce dernier mois qu'il y a le moins de suicides. C'est ce qui se passe aussi pour les suicides d'hommes. Pour ceux des femmes, le minimum est en juillet.

Voici la répartition d'après les saisons telles que nous les comprenons (thèse Chaussinaud, Lyon, 1882).

		Total.	Hommes.	Femmes
PRINTEMPS. (Équinoxe.)	Février	87	63	24
	Mars	92	73	19
	Avril	112	88	25
		<hr/>	<hr/>	<hr/>
		291	224	67
ÉTÉ. (Solstice.)	Mai	95	75	20
	Juin	122	91	31
	Juillet	77	63	14
		<hr/>	<hr/>	<hr/>
		294	229	65
AUTOMNE. (Équinoxe.)	Août	100	71	29
	Septembre	79	63	16
	Octobre	60	41	19
		<hr/>	<hr/>	<hr/>
		239	175	64
HIVER. (Solstice.)	Novembre	86	60	26
	Décembre	72	52	20
	Janvier	82	46	18
		<hr/>	<hr/>	<hr/>
		240	176	64

L'étude de la répartition ainsi faite montre que pour les hommes il y a une véritable différence entre le nombre des suicides en été, au printemps (soit 453) et ceux d'hiver et automne (soit 351). Pour les femmes, il y a un nombre à peu près égal de suicides en toute saison, le maximum paraissant être cependant pour le printemps.

Pour les deux sexes, remarquons la baisse de juillet, entre les deux maxima de juin et d'août.

D'après nos observations, les suicides seraient plus fréquents la nuit que le jour, surtout dans la soirée pour les submersions ; ils auraient lieu surtout les lundis, mardis, mercredis et jeudis, plus rarement les samedis (jour de paye) et les dimanches. Ils se montrent surtout dans les premiers jours du mois : la première décade est la plus chargée.

Un tableau indique la répartition des suicides par âges, par état-civil, par professions.

L'influence de l'âge est très manifeste. Mais l'âge n'agit pas de la même façon dans l'un ou l'autre sexe.

De 16 à 20 ans, peu de suicides et cependant un plus grand nombre de suicides-femmes.

Pour l'homme, la tendance au suicide augmente en avançant dans la vie, ce qu'indiquent les chiffres augmentant progressant jusqu'à la période de 36 à 60 ans, avec poussée maxima de 41 à 45 ans et baisse de 46 à 59 ans. Si au lieu des chiffres bruts, nous avons les chiffres proportionnels, nous verrions que la tendance au suicide augmente avec la durée de la vie. Et cela est aussi vrai pour les hommes que pour les femmes.

Quant à celles-ci, le suicide paraît décroître de 16 ans à 35 ans. Il augmente sensiblement pendant la période 36 à 40 ans et atteint alors son maximum, se maintient stationnaire de 41 à 55 ans. La petite élévation de la dernière période montre ce que nous avons établi ailleurs, qu'aux dernières limites de la vie, la femme a encore plus que l'homme une tendance au suicide.

Les résultats *par état-civil* nous montrent au point de vue de la fréquence : les gens mariés, les célibataires, les veufs. Pour les femmes : les célibataires, les mariées, les veuves. Mais la statistique établit que ces relations se présentent en sens inverse si l'on établit le rapport des chiffres ci-dessus à ceux des mêmes classes de la population totale. Toutefois, à Lyon, le nombre des suicides de célibataires femmes est plus élevé.

Pour les *professions*, dont la statistique a fait une vingtaine de groupes, il est difficile d'établir leur influence et lorsque les chiffres seront plus importants dans quelques années, on en tirera peut-être quelque conséquence.

Etudions maintenant les *moyens employés* ou les modes de perpétration.

L'augmentation des dernières années a porté presque exclusivement sur le nombre de pendaison et de submersion.

La pendaison est le plus fréquent des procédés de suicide, à peu près le tiers ou 32,6 pour 100.

La submersion vient en seconde ligne avec 28 pour 100.

L'asphyxie par le charbon, les armes à feu ont à peu près la même fréquence, soit 12 pour 100.

Viennent ensuite la précipitation avec 8 pour 100 et l'empoisonnement avec 4 pour 100.

Quelles sont, à Lyon, les relations des sexes avec les modes de perpétration des suicides.

L'homme se *pend* cinq fois plus que la femme. Sur cent *noyés*, il y a environ 71 hommes et 29 femmes. L'*empoisonnement* compte plus de femmes que d'hommes. C'est le contraire pour les *armes tranchantes*. Pour la *précipitation* il y a presque égalité, cependant un peu plus d'hommes (56 et 43 pour 100). Dans l'*asphyxie par les vapeurs de charbon*, on compte plus d'hommes que de femmes (63 et 36 pour 100) ce qui est contraire à ce que nous savons pour ce procédé de suicide, qui est toujours fréquemment adopté par les femmes.

Quel est le mode de perpétration selon les saisons ?

Il ne paraît obéir à aucune loi régulière. Il nous a semblé cependant que la pendaison se montrait également répartie avec des oscillations correspondantes à la courbe générale. Les submersions sont plus fréquentes en été qu'en hiver, surtout les submersions d'hommes. La femme se noyerait au contraire plus souvent l'hiver.

Les précipitations se produisent surtout au printemps. Les asphyxies en automne ou au commencement de l'hiver.

Les armes à feu sont surtout employées en janvier et au printemps.

Les causes : non spécifiées.

Surtout l'alcool : actuellement, mais depuis quelques années, plus de 4 litres par habitant. En 1890 : 4 lit. 94.

Comparaison des suicides en France et à Lyon.

A Lyon il y a 26,5 suicides pour cent mille habitants. En France, le rapport des suicides à celui des habitants est de 1 à 10.000, à Lyon ce rapport est de 2,65.

Sexe. — A Lyon la femme se suicide un peu moins que dans le reste de la France (dans la proportion de 3,09 hommes pour une femme au lieu de 3,45).

Age. — En France, pour les hommes ascension rapide jusqu'à

45 ans, temps d'arrêt de 45 à 55, puis ascension. Pour les femmes, ascension de 15 à 18 ans, puis augmentation lente de 18 à 35, plus rapide de 35 à 65, descente de 65 à 75 et à partir de cette période ascension rapide.

A Lyon, pour les hommes, les maxima se produisent de 21 à 25, de 41 à 45, de 56 à 60. Les femmes se suicident surtout de 16 à 20, de 36 à 40 et après 70 ans.

Etat-civil. — En France, les suicidés se classent ainsi par ordre décroissant de fréquence : célibataires des deux sexes, veufs sans enfants, hommes mariés avec enfants, femmes mariées avec enfants.

A Lyon, le nombre des célibataires femmes qui se suicident est très élevé.

Moyens employés. — En France, la pendaison (40 pour 100) ; la submersion (30 pour 100), sont surtout employées. Le premier procédé fait deux fois plus de victimes pour les hommes que la submersion ; pour les femmes c'est le contraire.

Les hommes emploient surtout les armes à feu, les femmes l'asphyxie par le charbon. Les deux sexes font également usage de la précipitation. Le poison est de moins en moins employé par l'homme. Les femmes paraissent adopter les instruments tranchants.

D'après ce que nous avons dit, à Lyon, il en est à peu près ainsi, cependant il faut remarquer que les hommes emploient plus qu'ailleurs la corde, la submersion et surtout l'asphyxie par le charbon. La femme fait surtout usage de la submersion, du poison, de la précipitation.

Quant aux *saisons*, en France, le maximum des suicides a lieu pendant les mois les plus chauds.

A Lyon, le maximum général a lieu en juin et le minimum en octobre pour les hommes et en juillet pour les femmes. Les hommes se tuent surtout en été et au printemps ; les femmes à peu près en toutes saisons.

En résumé, le suicide à Lyon a bien sa physionomie propre. Il est fréquent comme dans les grandes villes (20,5 pour cent mille habitants). Mais ce qu'il n'est pas possible de dire

d'après les résultats statistiques, mais que nous pouvons avancer d'après nos observations, c'est que les suicidés sont rarement Lyonnais, mais en grande partie des individus de passage ou des départements voisins.

Quoi qu'il en soit la mort par suicide se montre de plus en plus fréquente chez les habitants de Lyon depuis dix ans. Le Lyonnais se pend, se noie, se précipite d'un lieu élevé, se brûle la cervelle, s'asphyxie avec les vapeurs de charbon. La Lyonnaise, pour sortir volontairement de la vie, fait usage de la noyade, du poison, de la précipitation. Jeune fille elle se jette au Rhône, femme elle s'empoisonne, plus âgée elle se précipite d'un lieu élevé ou se pend.

La Pendaison.

Point de suspension (métier chez les tisseurs — à domicile, au Parc, à l'île de Robinson, dans les postes de police.

Surtout en hiver. — En France le trimestre des pendus est juin, juillet, août.

Rares la nuit, elles sont surtout fréquentes de 5 heures du matin à 7 heures du soir.

Pour les âges : surtout les jeunes gens et les vieillards.

Des jeunes gens en discussion avec leur famille (fait de la Croix-Rousse, celui de la rue de la Magdeleine) après une scène se pendent dans le domicile paternel. Dans les mêmes circonstances, les jeunes filles vont se jeter à l'eau, au Rhône. De même les vieillards en querelle avec leurs enfants se pendent dans leurs chambres, au grenier. Les uns et les autres semblent vouloir laisser aux survivants le remords de la détermination qu'ils ont prise.

La Submersion.

Les cours d'eau n'ont pas la même influence. Le Rhône attire particulièrement les désespérés. D'après le relevé que nous avons fait dans un précédent travail sur les registres de la Morgue, nous avons trouvé les hommes dans la proportion de 31 pour 100, les femmes de 24 pour 100, tandis que dans la Saône, le chiffre

pour les hommes est de 18 pour 100 et celui des femmes de 13 pour 100. Il nous a semblé que les hommes vigoureux, à la fleur de l'âge, les femmes choisissaient le Rhône. Les jeunes gens, les vieillards se noient dans la Saône. Les malheureux se jettent du haut des ponts : Saint Clair, Hôtel-Dieu, surtout la Guillotière près de la rive gauche, le pont du Midi. Les corps sont entraînés par le courant et retrouvés souvent aux mêmes endroits. Ajoutons enfin que les corps dans le Rhône se putréfient plus rapidement que dans la Saône.

« J'ai observé au cours des analyses comparatives des eaux du Rhône et de la Saône que je poursuis depuis plusieurs années que les eaux de cette dernière rivière qui sont autrement impures que celles du Rhône renferment cependant infiniment moins de microbes liquéfiantes.

« Cette observation est appelée à jouer un certain rôle en médecine légale, M. le professeur Lacassagne ayant observé que la putréfaction des cadavres des noyés était beaucoup plus hâtive dans le Rhône, dont les flots sont si purs, que dans la Saône, toujours plus ou moins souillée. Il y a peut-être une certaine corrélation, que M. Lacassagne et moi chercherons à contrôler, entre ces deux observations. » *Précis d'analyse microbiologique des eaux, etc.*, par Gabriel Roux, 1812.

La submersion, à Lyon comme en France, est moins fréquente qu'il y a quarante ans. Elle donnait alors le 33 pour 100 des suicides elle n'en représente plus actuellement que les 29 à 30 pour 100. Nous savons au contraire que depuis 1851 la pendaison est devenue le procédé le plus fréquent de suicide.

À l'âge des amours brisées, des illusions perdues, de l'abandon la femme se sentant seule et isolée, préfère la noyade ou le poison à des moyens violents comme la précipitation ou réputés répugnants comme la pendaison. Le souci de l'aspect du cadavre entre peut-être aussi en ligne de compte.

Lyon est une des villes où l'on se noie le plus. Pour 1000 cas de suicides on compte à Paris 214 noyés, à Vienne 56, à Londres 143, à Lyon 301, à Saint-Petersbourg 316, à Milan 374.

Les noyades suicides sont plus fréquentes le jour que la nuit :

de 6 heures du matin à midi, puis de 3 à 6 heures du soir. Quelques-nues jusqu'à minuit, mais très rares au lever du soleil.

Nous avons dit que le Rhône avec ses eaux courantes tentait plus souvent ceux qui cherchent la mort. Sur 200 observations de noyés recueillis à Lyon de 1883 à 1890, nous en avons 117 se rapportant à des corps retirés du Rhône et 69 seulement proviennent de la Saône.

La précipitation ou défenestration.

Dans les discussions de famille, quand la décision est prise de suite, l'individu se jette par la fenêtre.

Fréquente dans les deux sexes. — Détenus. — Inculpés.

Constatations : fractures osseuses, déchirures viscérales (foie, rate et cerveau au niveau des petites ailes du sphénoïde). Le nombre des défenestrations ne paraît pas s'accroître.

Elles ont lieu le jour et dans la soirée. Fréquentes surtout en été et en automne.

Les armes blanches. — L'égorgement. — Les armes à feu.

Rares les suicides par coups de couteau au cœur, par coups de rasoirs à la gorge.

Pour les armes à feu : les revolvers. Pas de fusils. Revolvers à bon marché : aussi coups ratés.

Blessures à la tête : tempe droite et bouche. — Rarement la région du cœur.

Le charbon. — Les poisons.

La Lyonnaise sentimentale qui se tue par désespoir d'amour ne s'asphyxie pas comme la Parisienne. Elle se noie.

L'asphyxie par vapeurs de charbon est employée par les vieux ou vieilles, les isolés, ceux que la solitude désespère aux derniers âges de la vie. Nous avons ainsi constaté plusieurs suicides doubles : le mari et la femme âgés, sans ressources, restant unis même dans la mort, le suicide de Philémon et Baucis. Surtout la nuit.

Pour les poisons : les hommes emploient les acides caustiques, le cyanure de potassium ; dans un cas, un homme de science se tue par injections sous-cutanées de morphine avec absorption de teinture de digitale. Les femmes font fréquemment usage de sel d'oseille.

Suicides doubles. — Doubles suicides.

Nécessité de l'autopsie (rapport avec les compagnies d'assurances). — Question de survie.

L'homicide suicide.

Affaire A...; L...; Affaire de la rue C...: femme assommée avec marteau, puis égorgement.

Libéricide et Suicide. — Affaire M..., 1889 (au Parc par submersion).

Suicides doublés. — Un jeune homme entre dans la Saône et quand il a de l'eau jusqu'au ventre il se tire un coup de revolver au front. — Un Anglais, près du Parc, s'ouvre la gorge puis se jette dans le Rhône. — Un autre s'attache une très grosse pierre au cou, se lie les pieds et se jette dans le fleuve. Nous avons vu plusieurs cadavres, surtout de vieillards, dont le cadavre retiré de l'eau avait un bandeau sur les yeux.

C'est une étude de pathologie sociale. Une des maladies les plus graves de notre état social qui semble éprouver, à notre époque, une crise d'éréthisme nerveux.

Mais dans les collectivités, il y a des compensations, le suicide est un procédé de sélection, l'élimination des natures égoïstes, déséquilibrées. Comme l'émigration c'est un modificateur de la criminalité.

J'ai voulu surtout par des exemples caractéristiques, choisis dans les milieux français et lyonnais, vous faire voir que les lois qui nous gouvernent ne sont pas toutes inscrites dans les codes.

De même pour la criminalité, celle-ci augmente malgré un formidable arsenal de lois. Et nous assistons à l'impuissance ou au krach de la législation.

La déséquilibre cérébrale moderne : Les classes, plus d'appétits et moins de devoirs, la paresse et l'imitation, l'alcool.

Il y a une thérapeutique sociale à instituer :

Prophylaxie. — Protection de l'enfance, droit au travail et assistance du libéré, modifications à apporter au casier judiciaire, nécessité du travail. Je me résume :

Les sociétés ont les criminels qu'elles méritent.

DISCUSSION

M. *Larrotte* est d'avis que beaucoup de suicidés sont certainement des aliénés ; mais pour lui, la cause principale de ce grand nombre de suicides et de leur augmentation croissante doit être cherchée dans l'abandon des idées religieuses.

M. *Guinard* demande si les motifs qui poussent au suicide peuvent être connus. Aujourd'hui, les conditions dans lesquelles on vit, bien différentes d'autrefois, pourraient fournir la raison de l'augmentation du nombre des suicides.

M. *Lacassagne* répond que les motifs des suicidés sont rarement connus. Il en est peu qui laissent des indications sur leurs motifs et leurs dernières volontés. Aujourd'hui existent beaucoup de dévoyés et de désillusionnés ; l'immigration constante des gens de la campagne à la ville, où ils ne trouvent pas ce qu'ils espéraient, peut être donnée comme une cause. Une raison plus importante de cette croissance des suicides est certainement l'influence de l'alcool. M. Lacassagne a observé en outre, pour la France, Lyon excepté il est vrai, une corrélation entre le nombre des divorces et celui des suicides. Mais Lyon est une des villes où l'on se noie le plus ; les suicides y sont plus fréquents dans le Rhône que dans la Saône.

M. *Cornecin* aurait préféré, dans cette statistique, le pourcentage au chiffre brut ; car, si les suicides augmentent, la population aussi s'accroît. Pour la recherche des causes, on doit également

faire intervenir les questions de race qui sont liées aux questions de mentalité; l'hérédité aussi doit intervenir. M. Cornevin cite le cas de trois membres d'une même famille, l'oncle, le père et le fils, qui se sont suicidés au même âge, 45 ans.

M. *Pélagaud* appuie sur l'importance de la question de race. Il serait nécessaire d'établir les différences qui s'y rapportent. Le suicide, par exemple, est très fréquent chez l'Indien; pour un rien celui-ci se détruit; chez le Nègre, au contraire, le suicide est très rare. Quant à la question de l'alcoolisme, il serait non moins nécessaire de déterminer la part qui revient à l'alcool lui-même et celle des autres substances l'accompagnant généralement. Dans certain pays, par exemple, où la consommation annuelle d'alcool a été constatée de 15 litres par personne et où elle doit certainement être portée au double si l'on tient compte de toutes les circonstances, fraude et autres, tendant à abaisser le résultat d'une statistique, dans ce pays, aucun des inconvénients en question n'a été constaté. L'alcool, en effet, y est retiré de la canne à sucre.

M. *Lacassagne*, répondant aux observations de M. Cornevin, déclare que les suicides augmentent dans tous les pays, pas plus en Allemagne, le pays de Schopenhauer, qu'ailleurs; là, c'est le soldat qui se tue le plus. L'hérédité a certainement une influence, à cela rien d'étonnant, le fils participant du moral du père. Dans l'étude du suicide, ce n'est pas tant le facteur contagion que le facteur imitation qui doit intervenir. L'influence de la race est actuellement impossible à établir. Quant à celle de l'alcool, elle est certaine; les lésions dues à l'alcoolisme chronique se reconnaissent dans les autopsies des suicidés. Le suicidé n'est qu'une forme du criminel; la diffusion de cette idée pourrait probablement amener une diminution dans le nombre des suicides.

La séance est levée à 6 heures.

L'un des Secrétaires : A. RICHIS.